



Accréditation n° 5-0614
Portée disponible sur www.cofrac.fr



Certificat n° FRCM241149
Période de validité : 24/12/2024 - 23/12/2027
Numéro SIREN : 825350705
Numéro de déclaration d'activité : 32590956559



DIRECTT Formation

(DIRECTT Formation SAS)

Siège social :
DIRECTT Formation SAS - Parc d'activité de l'agence - 30 rue Emile Lefebvre 62430
Sallaumes

Sites :
DIRECTT Formation (fonction centrale et lieu de réalisation d'actions) ZI Aérodrome
Est, 200 rue Roger Brabant, 59121 Prouvy
DIRECTT Formation 211 Rue Félix Robaut,, 59553 CUINCY

La Commission de Certification de CertUp déclare que l'organisme susmentionné a été audité avec succès.

L'organisme répond aux exigences du **Référentiel national** telles que spécifiées en bas de page.

La certification porte sur les catégories d'actions suivantes :

actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°) / actions de formation par apprentissage (CFA - L.6313-1 - 4°)

Pour la Commission de Certification,

Sophie De Vylder
Manager certification
27/11/2024

Le Référentiel national découle de l'article L.6316-1 du code du travail. Le programme de certification correspondant se retrouve dans les textes légaux de référence, consultables sur www.legifrance.gouv.fr, et sont relatifs à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Il s'agit des textes suivants, de ceux qui y sont cités et de leurs éventuelles adaptations ultérieures : 1. Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle; 2. Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences; 3. Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail; 4. Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail : [https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-resources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite](https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite); 5. Règlement d'usage de la marque française de garantie Qualiopi et sa charte d'usage : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/qualiopi>

Pour toute information concernant la validité du certificat : CertUp SARL - 34, Quai de la Loire, 75019 Paris - Tél. +33 1 85 64 26 26 - info@certup.fr
Ce certificat reste la propriété de CertUp SARL.